

LE MONDE DES CENTRES JEUNESSE



**Au service
de plus de
100 000 jeunes
et leur famille**

DES GENS DE CŒUR ET DE VALEUR

DU 18 AU 24 NOVEMBRE 2002

Cahier de presse



CAHIER DE PRESSE

Semaine de reconnaissance des centres jeunesse

**“ JAMAIS JE N'AURAIS CRU DIRE, UN JOUR,
QUE DES INTERVENANTS DE LA DPJ
ME MANQUERAIENT ! ”**

L'Association des centres jeunesse a préparé ce cahier de presse pour vous faire découvrir *le monde des centres jeunesse*, un monde peu connu, mal connu, où se vivent quotidiennement des milliers d'histoires d'enfants, de jeunes et de leur famille aux prises avec des détresses dont souvent on n'ose pas parler tant elles sont intenses.

Le monde des centres jeunesse, c'est aussi l'univers de milliers d'intervenants et intervenantes qui côtoient quotidiennement la détresse de ces enfants et tentent de redonner l'espoir quand ce n'est pas tout simplement la vie, telle qu'elle se manifeste dans la force extraordinaire de ces jeunes et de leur famille pour se sortir de leur misère.

Le monde des centres jeunesse est aussi fait de ces nombreux témoignages de jeunes et de leurs parents qui savent reconnaître tantôt le coup de pouce, tantôt l'engagement, d'un ou d'une intervenante qui aura changé leur vie.

Ce cahier de presse se veut en quelque sorte un témoignage de reconnaissance à des gens de coeur et qui ont pour les enfants et les jeunes, parmi les plus démunis de notre société, une grande valeur.

Table des matières du contenu

Un intervenant se raconte	
Mon testament	6
Que sont les centres jeunesse...	
En services	10
En chiffres	12
En signalements	12
Qui sont les jeunes et leur famille ...	13
Clins d'oeil / Remerciements	
Ma famille d'accueil	16
Bonjour	17
Témoignage d'un parent d'un jeune	18
Marcel Vézina, un intervenant engagé auprès des jeunes	19
Des éloges pour Gilles et Renaud	20
Des félicitations bien méritées	21
Prendre le large	22
Histoires vécues	
Témoignage de Bobby	24
Pacte de suicide	25
Vicky	27
Suicide d'une mère	28
Viol de Florence	30
Aujourd'hui, je suis contente ...	32
" Sylvie : j'ai 87 % en biologie "	33
Arrivée d'un meurtrier	34
Témoignages	
Vous m'avez sauvé la vie ...	38
Le feu sacré	39
Un souvenir inoubliable	41
Témoignage de Christine	42
J't'aime Pierre	43
À mes collègues de l'adoption	44
Écouter et aider	45
Six ans en centre d'accueil	46
Et si on parlait des parents ...	47
Qui sont les enfants référés à la prise en charge des centres jeunesse?	
Texte de Robert Pauzé	50
Des personnes-ressources pour vous aider	
Liste des répondants en communication des centres jeunesse	54

Table des matières des régions

Chaudière-Appalaches	
Ma famille d'accueil	16
Bonjour	17
Vous m'avez sauvé la vie ...	38
Le feu sacré	39
Gaspésie/Les Îles	
Témoignage d'un parent d'un jeune	18
Témoignage de Bobby	24
Un souvenir inoubliable	41
Témoignage de Christine	42
Lanaudière	
Prendre le large	22
Et si on parlait des parents ...	47
Laval	
Six ans en centre d'accueil	46
Mauricie et Centre-du-Québec	
Arrivée d'un meurtrier	34
Écouter et aider	45
Montérégie	
Mon testament	6
Marcel Vézina, un intervenant engagé auprès des jeunes	19
Des éloges pour Gilles et Renaud	20
Des félicitations bien méritées	21
À mes collègues de l'adoption	44
Montréal	
Aujourd'hui, je suis contente...	32
" Sylvie : j'ai 87 % en biologie "	33
Outaouais	
Suicide d'une mère	28
Viol de Florence	30
J't'aime Pierre	43
Québec	
Vicky	27
Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Pacte de suicide	25

Un intervenant se raconte ...

LA RELATION AU COEUR DE L'INTERVENTION

MON TESTAMENT

LA RELATION AU COEUR DE L'INTERVENTION

Quel est notre outil de travail le plus utile et le plus efficace? Pour un ouvrier, c'est son marteau. On se moque de l'ouvrier qui a oublié son marteau. Pour un chef syndical, c'est une copie de la convention collective. Pour un intervenant social, nous qui sommes ici, travailleurs sociaux, éducateurs, criminologues, notre principal outil de travail, c'est la relation, c'est notre capacité d'entrer en relation.

Entrer en relation avec quelqu'un ce n'est pas magique comme faire apparaître un mouchoir de nulle part, entrer en relation, c'est aller rejoindre l'autre personne sur son terrain et accepter que l'autre personne puisse aussi venir s'enquérir sur toi.

Le terrain de l'autre personne, ce sont ses intérêts, ses réalisations, ses talents, ses dons, ses erreurs, ses inquiétudes, ses angoisses. Il n'y a pas de personne si démunie qu'on ne puisse découvrir un terrain d'entente.

Si la relation est bonne alors l'intervention est plus facilement acceptée donc plus efficace. On ne peut pas forcer les gens à changer, on ne peut que les inciter, que leur suggérer de changer. Une suggestion qui vient de quelqu'un qu'on aime, qu'on apprécie, avec qui on a des liens d'attachement; cette suggestion-là a plus de chances d'être mise en pratique et d'être reçue positivement.

Il y a des gens avec lesquels il est plus difficile d'entrer en relation. Quelquefois, le verre est plein mais ce n'est pas une grosse coupe, c'est un tout petit verre à digestif. Par contre, il y a des gens qu'on n'oublie pas, des gens qu'on est content de revoir, dont on est heureux d'avoir des nouvelles, même après plusieurs années.

Nous sommes des artisans de l'humain et notre matière première consiste en ce que l'homme a de plus précieux : les enfants. Pour un parent, ses enfants sont précieux comme la prunelle de ses yeux et combien de fois on entend le témoignage de parents qui ont risqué leur vie ou perdu la vie pour sauver leurs enfants lors d'un cataclysme. Nous travaillons aussi avec ce que la société a de plus précieux. La jeunesse, c'est la société de demain.

Quelle noble tâche qui n'est pas reconnue à sa juste valeur. Nous aussi nous sauvons des vies, nous arrachons des jeunes à des conditions de vie souvent misérables, nous les protégeons, nous leur montrons le droit chemin. Des jeunes existaient et maintenant ils vivent, ils sont heureux et s'épanouissent grâce à notre aide.

Nous érigeons les fondements d'une construction que nous ne terminerons pas nous-mêmes. Pour faire un fondement, ça prend du sable, du ciment et de l'eau. Notre ciment c'est notre croyance en ce que nous faisons, nous croyons que ça va réussir. Notre sable est la confiance que nous avons envers les jeunes, nous avons foi en eux et notre eau c'est notre amour pour les

jeunes qui transcende toutes choses et toutes circonstances. Une fois la fondation bien en place, qu'importe le temps où la construction sera terminée.

En approchant de la retraite, je suis heureux de constater que les graines éducatives que j'ai semées ont toutes levé, parfois en étant une toute petite violette, parfois en étant une fleur d'une beauté insoupçonnée, parfois en étant de simples marguerites. L'important c'est qu'elles ont toutes levé et qu'elles profitent du Soleil de la Vie.

Jean-Marie Trépanier, éducateur
Centres jeunesse de la Montérégie

Pour information : Francine Gosselin, Centres jeunesse de la Montérégie, (450) 679-0140

Que sont les centres jeunesse ...

Que sont les centres jeunesse ... en services

Méconnus par une grande majorité, les centres jeunesse offrent tout de même une panoplie de services à différents niveaux, principalement aux jeunes de moins de 18 ans, mais également aux familles de ces jeunes ou à de jeunes mères en difficulté. L'adoption est un autre volet également couvert par les centres jeunesse. Voici donc un résumé de ces différents services.

La protection de la jeunesse

Les centres jeunesse ont le mandat d'assurer la protection des jeunes de moins de 18 ans qui vivent une situation compromettant leur sécurité ou leur développement. La menace peut venir de leur entourage (violence physique ou abus sexuels, négligence grave ou abandon de la part des parents), mais elle peut venir aussi de leurs propres comportements (fugue, agressivité, abus de drogues, tentative de suicide, etc.).

L'aide aux jeunes contrevenants

Les centres jeunesse interviennent également auprès des jeunes qui commettent des délits - les " jeunes contrevenants ". Notre intervention vise alors à protéger la société tout en aidant le jeune à assumer ses responsabilités, à réparer le tort causé et à retrouver un comportement mieux adapté à la vie en société.

Le recrutement, la formation, la supervision des familles d'accueil

Les centres jeunesse voient au recrutement, à l'évaluation et à la supervision d'un réseau de familles d'accueil et de ressources résidentielles, assurant ainsi un hébergement adapté aux différents besoins des jeunes qui ne peuvent vivre dans leur milieu familial.

Le placement d'enfants et le suivi

Certains enfants et jeunes doivent être placés en dehors de leur milieu naturel pour des périodes qui peuvent être très courtes mais qui peuvent aussi s'avérer assez longues; cela varie d'une situation à l'autre. Dans ces cas, les centres jeunesse s'assurent de disposer de plusieurs ressources différentes de placement de façon à ce que l'enfant ou le jeune se retrouve dans un milieu qui est propice à sa récupération.

En plus des familles d'accueil, il existe aussi des unités de vie, soit en foyers de groupe ou en centres de réadaptation. Mais il arrive aussi que l'enfant et sa famille soient suivis dans leur milieu naturel.

La médiation familiale

Dans certaines régions, les centres jeunesse fournissent des services de médiation aux couples avec enfants qui vivent une situation de rupture familiale.

L'adoption

Les centres jeunesse fournissent tous les services nécessaires à l'adoption d'un enfant. L'enfant orphelin, l'enfant abandonné ou l'enfant dont les parents ont renoncé volontairement à exercer leurs droits parentaux peut compter sur notre aide pour trouver une nouvelle famille. Nous aidons également les adultes désireux d'adopter un enfant à franchir les différentes étapes préparatoires à une adoption réussie, au Québec et au niveau international.

L'expertise auprès de la Cour supérieure sur la garde d'enfants

À la demande d'un juge de la Cour supérieure et avec le consentement des parents, nous évaluons certaines situations familiales pendant les procédures de divorce ou après le divorce. Notre évaluation vise à fournir au tribunal des recommandations relatives à la garde des enfants mineurs.

La recherche des antécédents biologiques

Les centres jeunesse aident les personnes adoptées lorsqu'elles étaient enfants à obtenir les informations disponibles sur leurs parents naturels ou à prendre contact avec eux. Nous fournissons des services similaires aux personnes qui avaient confié un enfant à l'adoption. Les "retrouvailles" entre parents et enfants nécessitent toujours l'accord des personnes concernées.

La réadaptation sociale

Les centres jeunesse, à travers l'action de leurs services de réadaptation, soutiennent le jeune qui veut reprendre en main son propre développement afin de rétablir une certaine harmonie dans ses relations avec sa famille et son milieu.

L'intégration sociale

Arrivés à l'âge adulte (18 ans), les jeunes qui se trouvent encore sous la responsabilité des centres jeunesse doivent effectuer le passage vers la vie autonome. Nous les aidons à acquérir cette autonomie et à vivre une intégration sociale réussie.

Que sont les centres jeunesse ... en chiffres

Maintenant que vous avez une meilleure idée des services offerts par les centres jeunesse, il est intéressant d'y apporter des chiffres. Ceux-ci permettent une meilleure perspective de l'ampleur que les centres jeunesse peuvent prendre au Québec.

La population des jeunes de 0-18 ans au Québec en 2001 se chiffrait à 1 700 000. On retrouve donc 17 centres jeunesse au Québec, présents dans près de 200 points de service répartis sur tout le territoire du Québec. Le budget total des centres jeunesse est de l'ordre de 674 millions.

À l'intérieur de ces centres, plus de 8 000 intervenantes et intervenants sont à l'oeuvre, principalement des travailleurs sociaux, des criminologues, des éducateurs, des psychoéducateurs et des psychologues. Mais collaborent aussi à l'intervention, des infirmières, des médecins et tout le personnel en support au fonctionnement des centres jeunesse.

On retrouve également près de 6 000 familles d'accueil pour enfants au Québec et plus de 4 000 places dans le réseau d'hébergement des centres jeunesse, dont environ 2 700 dans les centres de réadaptation.

Fait à noter, plus de 70 % des intervenants sont des femmes et 50 % des intervenants ont une formation universitaire. La moyenne d'âge des intervenants est de 40 ans.

Mais la donnée la plus pertinente demeure sûrement le nombre de signalements annuel à la protection de la jeunesse qui se chiffre à PLUS DE 53 000.

Que sont les centres jeunesse ... en signalements

Données 2000 - 2001

Protection de la jeunesse :	53 000 jeunes
En vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux :	26 000 jeunes
Jeunes contrevenants :	20 000 jeunes
Retrouvailles (antécédents) :	8 000 enfants ou parents
Expertise psychosociale :	1 900 enfants et parents
Médiation familiale :	1 400 parents
Adoption :	1 200 enfants et parents postulants
Pour un total de plus de :	100 000 personnes

Qui sont les jeunes et leur famille qui reçoivent l'aide des centres jeunesse ... en chiffres

Répartition des enfants et des jeunes en fonction de l'âge :

0 à 4 ans :	11 %
5 à 9 ans :	15 %
10 à 14 ans :	23 %
15 ans et plus :	51 %

Répartition des enfants et des jeunes en fonction du sexe :

garçons :	53 %
filles :	47 %

Il faut toutefois noter que séparément, les filles sont plus souvent signalées pour négligence alors que les garçons le sont pour des troubles de comportement. D'autre part, les filles sont trois fois plus impliquées dans le cas des abus sexuels.

Les problématiques vécues par les jeunes en protection de la jeunesse :

53 % sont négligés
32 % vivent des troubles de comportement
8 % sont victimes d'abus physiques
5 % sont victimes d'abus sexuels
2 % sont abandonnés par leurs parents

Les problématiques vécues par les familles de ces jeunes :

33 % vivent dans la pauvreté
29 % des parents sont séparés ou divorcés
24 % des parents ont des problèmes de consommation de drogue
22 % vivent des situations de violence conjugale
17 % présentent des problèmes de santé mentale

La plupart des enfants signalés (78%) vivent généralement dans leur famille d'origine.

Adoption québécoise

Nombre d'adoptions d'enfants québécois adoptés en 2001 : 229

Clins d'oeil / Remerciements

MA FAMILLE D'ACCUEIL

Bonjour,

Moi je vais vous parler d'une personne qui a, comme on dit, pris la place de ma mère et j'en suis très reconnaissante car je n'étais qu'un tout petit bébé quand elle a décidé de nous prendre ma soeur et moi en famille d'accueil.

Au tout début, c'était vraiment temporaire pour aider mon père et ma mère, car celle-ci était dépressive, vraiment beaucoup, jusqu'au jour où elle est décédée. Ma vie a changé énormément.

On m'a placée dans cette merveilleuse famille d'accueil et je remercie encore le ciel de m'avoir offert une si belle famille. Eux, ils avaient déjà trois beaux garçons, ils auraient pu dire qu'ils avaient assez de leurs trois enfants, mais ils ne l'ont pas dit ! Ils ont tous les deux un grand coeur et même si je ne demeure plus avec eux, il reste que je vais toujours continuer à aller les voir aussi souvent que je le pourrai. Je n'arrêterai jamais de les aimer si fort.

Pour moi, c'est ma deuxième mère et mon deuxième père et je tiens beaucoup à eux.

Avec sincérité,
Karine

Pour information : Lise Roy, Centres jeunesse Chaudière-Appalaches, (418) 835-3444

BONJOUR

Bonjour,

Je vous écris quelques lignes pour vous faire part de mon appréciation quant à la qualité du travail d'accompagnement qui se fait dans les groupes de jeunes abuseurs animés par Mme Linda Laplante et M. Serge Trudel.

En effet, j'ai été à même de faire, récemment, le constat des bénéfices que pouvait retirer un adolescent en participant à un tel groupe où il est stimulé, confronté et encouragé à travailler sur lui-même. Je fais le suivi d'un adolescent depuis près de huit mois et je suis intimement convaincu que les apprentissages qu'il a réalisés font de lui une personne mieux outillée pour faire face à sa problématique d'abuseur. Les communications étroites et le bilan réalisé par les animateurs m'ont permis de suivre l'évolution de cet adolescent et de l'amener à cheminer davantage par la suite en poursuivant ce qui avait été initié au groupe (plan de prévention, lettre d'excuses, démarche réparatrice et dévoilement, etc.).

Somme toute, le travail effectué au groupe de jeunes abuseurs est non seulement précieux et en lien direct avec le besoin du jeune, il me semble capital dans un établissement spécialisé. Investir dans un groupe, c'est investir dans nos jeunes en difficultés.

Pierre Gagné
Éducateur, Résidence de réadaptation dans la communauté

Au groupe jeunes abuseurs

Bonjour aux animateurs du groupe jeunes abuseurs,

Je profite de cette fin d'étape pour vous remercier du merveilleux travail que vous avez accompli depuis janvier, tant auprès des jeunes abuseurs, de leurs parents, que des intervenants.

Votre engagement, votre disponibilité, le feu qui vous anime pour cette difficile clientèle, ainsi que votre désir de toujours perfectionner votre approche m'ont fortement impressionnée.

Au plaisir de continuer à travailler en votre compagnie. Encore une fois, Merci!

Lise Leryre
Chef du Service aux jeunes contrevenants

Pour information : Lise Roy, Centres jeunesse Chaudière-Appalaches, (418) 835-3444

TÉMOIGNAGE D'UN PARENT D'UN JEUNE

Bonjour,

L'arrivée de la D.P.J. dans une famille est souvent vue négativement de l'extérieur. Pourtant, pour nous, votre présence énergique a été le point de départ de changements profonds.

Ma fille était en révolte et malheureuse et moi, je me sentais complètement dépassée par les événements (désobéissance, affrontements, fugues) et malheureuse aussi.

Vous avez d'abord freiné ma fille qui avait mis sa vie en danger. Elle a vécu en famille d'accueil puis, après une deuxième fugue, au Centre de réadaptation La Balise. Là, elle a appris énormément. Elle a appris à exprimer sa rage et sa peine et puis, la maîtrise de soi et combien d'autres notions importantes.

J'avais grandement besoin d'aide moi aussi. Vous avez été disponible pour moi et généreux. J'ai compris beaucoup de choses et j'ai changé. J'ai pu assumer mon rôle de parent, d'abord timidement, puis de plus en plus fermement. Vous étiez là, solides, et c'est ce dont j'avais besoin.

Six ans plus tard, je me sens épanouie et ma fille mène sa barque à l'abri des écueils. Quand elle me dit " je t'aime ", il m'arrive encore de penser à vous.

La D.P.J., ce sont des personnes. Merci à Jean-Yves, à Diane, à la cuisinière de La Balise que ma fille aimait beaucoup et à tous les autres qui nous ont aidés même indirectement.

Marie

Pour information : Chantal Cloutier, Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles, (418) 368-1803

MARCEL VÉZINA, UN INTERVENANT ENGAGÉ AUPRÈS DES JEUNES

NDLR : Nous publions ici un extrait d'une lettre envoyée par une collègue de la Régie régionale. Depuis, cette même collègue a joint les rangs des centres jeunesse de la Montérégie...

Nouvellement arrivée à la Régie régionale, je ne connaissais à peu près rien du phénomène des gangs en Montérégie. Je connaissais encore moins Marcel Vézina, un intervenant des Centres jeunesse de la Montérégie qui travaille dans le secteur de Longueuil. C'est lors d'une rencontre où il était invité à parler de son action auprès des jeunes que j'ai pris contact avec cette réalité: les gangs, ça existe en Montérégie et ça nous concerne tous.

J'ai d'abord été impressionnée par les connaissances de Marcel Vézina en matière de gangs ainsi que par son engagement et son dévouement soutenus à la cause des jeunes. J'ai voulu mieux le connaître et le faire connaître. Je veux partager ma découverte de cet homme engagé socialement, d'une grande humanité mais effacé.

Marcel a débuté dans les services sociaux il y a plus de 25 ans. Dès ce moment, il a opté pour un travail dans les quartiers auprès des petites communautés. Il laissait ainsi sa marque, probablement sans trop le savoir. Il a poursuivi sa carrière dans les services sociaux en délinquance juvénile et a maintenu cet intérêt pour les personnes dans leurs milieux de vie. Un précurseur de notre époque en quelque sorte. Parallèlement, il a aussi effectué un travail de gestion comme chef d'équipe et de bureau pendant 15 ans.

Comme un caillou jeté dans l'eau, son action se répercute toujours plus largement : d'abord bien connaître son milieu, le quartier où il travaille, les personnes, les familles, le tissu social, les organismes de services; ensuite, tisser des liens de partenariat et mobiliser en partageant des cibles et des objectifs communs.

L'engagement social de Marcel Vézina est entier : non seulement se préoccupe-t-il des jeunes en difficulté qu'il doit aider dans son travail, mais aussi de la jeunesse et de son avenir. Il ne veut pas que " nous devenions comme certaines villes américaines ". Il croit au droit des jeunes de vivre leur vie de jeunesse sereinement et paisiblement, dans leur quartier, dans leur école, dans leur ville...

Danièle Gagnon
Agente de planification, programmation et recherche
RRSSSM

Pour information : Francine Gosselin, Centres jeunesse de la Montérégie, (450) 679-0140

DES ÉLOGES POUR GILLES ET RENAUD

Voici des extraits d'une lettre d'appréciation de parents ayant participé à des rencontres d'évaluation de groupe. Cette lettre rendait témoignage au travail accompli par deux intervenants des Centres jeunesse de la Montérégie lors de ces rencontres.

“ C'est avec plaisir que nous voulons exprimer notre appréciation et notre gratitude à deux bonhommes qui, par leur humanité, leur professionnalisme, leur bonne humeur et leur patience, ont fait de nos rencontres parentales un endroit où nous avons pu exprimer tout ce que nos pauvres cœurs de parents d'ados pouvaient contenir et plus encore. ”

“ Nous sommes malheureusement dans une société où les gens sont individualistes et de voir Gilles et Renaud aussi disponibles malgré le fait qu'ils ont eux aussi une vie extérieure, c'est vraiment “ full cool ” comme diraient nos petits anges d'ados. ”

“ Gilles et Renaud font vraiment un travail remarquable qui mérite tellement d'être souligné. Ils ont, dans une complicité quasi invisible, pris le temps de nous écouter, nous comprendre, et nous conseiller malgré la journée super remplie qu'ils venaient de traverser. ”

“ Gilles, Renaud et d'autres parents.... ont permis que l'on sorte de ces rencontres plus forts et plus convaincus que jamais que nous étions, malgré tout, des parents “ potables ” pas si pires que ça ! ”

“ Ne lâchez pas les gars, vous allez nous manquer ! Jamais je n'aurais cru, un jour, dire que des intervenants de la D.P.J. me manqueraient ! ”

“ Merci pour tout ce que vous avez fait et que vous ferez encore pour d'autres parents et ados mais surtout pour tout ce que vous avez fait pour nous. ”

Pour information : Francine Gosselin, Centres jeunesse de la Montérégie, (450) 679-0140

DES FÉLICITATIONS BIEN MÉRITÉES

Nous avons fait appel au service de la D.P.J. Notre fils avait fait une tentative de suicide et notre famille était mal en point. Lors de notre rencontre avec Christiane, travailleuse sociale, elle nous a proposé les services d'un éducateur qui viendrait nous soutenir et intervenir avec notre fils à raison d'environ 2 fois/semaine.

L'aide de l'éducateur, Yves a été vraiment appréciée. Il nous a écouté, soutenu et a vraiment aidé notre fils à repartir sur des bases solides. Il nous a démontré du respect, de la flexibilité et un appui constant, aussi bien par téléphone que par ses visites.

(...) J'aimerais vous remercier au nom de toute ma famille de cette initiative (NDLR : programme d'intervention intensive suite au placement en urgence) qui me semble tout indiquée pour des situations qui ne nécessitent pas d'envoyer des enfants en centre d'accueil. Il semble que notre fils soit maintenant sur une meilleure voie et beaucoup mieux dans sa peau.

Sylvie M.

Pour information : Francine Gosselin, Centres jeunesse de la Montérégie, (450) 679-0140

PRENDRE LE LARGE

Déjà la fin de l'odyssée, sincèrement merci à Nathalie et Denys

12 escales... méchante galère
À quelle sorte d'équipage serons-nous confrontés
Pirates à l'abordage... le pire serait de faire naufrage...
Après tout ne sommes-nous pas tous prêts à nous mouiller...
Tout le monde à l'eau. La marée monte.

12 escales... méchante galère
Ce soir le ciel est sans étoiles,
nous avons fait escale...
Sylvie a le mal de " mère ", c'est contagieux
Danielle, Carole et tous les autres aussi.
Nous nageons entre deux eaux.

12 escales... méchante galère
Ce soir le vent du large se fait rassurant
nous nous laissons bercer par nos " pairs ".
Le capitaine garde le cap, le cap d'espoir

12 escales... méchante galère
le vague à l'âme et une larme de rhum
voilà la croisière s'amuse...
le brouillard se lève, ta corne de brume
chante l'essentiel. Nous arrivons à prendre
la distance entre l'émotion et les mors...
La marée ne nous atteindra plus jamais
de la même manière car nous avons appris à naviguer.

Merci à vous deux de nous avoir menés à bon port
votre équipage tout dévoué.

De parents d'adolescents placés au Campus Jeunesse

Pour information : Gilles Bergeron, Centres jeunesse de Lanaudière, (450) 756-4555

Histoires vécues ...

TÉMOIGNAGE DE BOBBY

Je voudrais vous présenter un moment qui a changé ma vie. Tout ça grâce au Centre de réadaptation La Vigie qui prend soin de tous nos petits problèmes avec du très bon personnel réaliste.

Mon histoire a commencé à l'été de mes 14 ans. Studieux, sportif, mais peu sociable, mes "supposés" amis me trouvaient très influençable. Alors, ils ont décidé de changer l'image de ma personne en m'incitant à prendre de la drogue. Le premier mois, j'ai pris un joint par deux semaines; ensuite, un joint à toutes les fins de semaine; après, de trois à quatre par jour. Quand l'adolescence arrive, de très grands changements font surface. Les amours ne vont pas ensemble, même quand ta petite amie en prend elle aussi. Quand vient la fin de cet amour, la frustration te contrôle et la tolérance à cette drogue augmente rapidement. Avec le temps, ma popularité à intensifier mes contacts s'agrandit. Mais, rendu à l'an 2001, ce n'est plus de la drogue naturelle; c'est mélangé avec des cochonneries telles que l'acide, le hash, la cocaïne et même l'héroïne. Alors, ton système psychologique se séquelle temporairement et peut-être même de façon permanente. Alors tu pars hors de la réalité. Le mensonge, la manipulation, les vols se mêlent de la partie, même vis-à-vis ceux que tu aimes le plus. Plus la tolérance augmente, plus il faut en consommer, alors, il faut t'en procurer et pour ça, il faut que tu te procures de l'argent. Les dettes s'empilent et une bonne journée, tu te fais prendre par les policiers ou par la DPJ. Quand ça arrive, tu ne peux reculer, tu ne peux t'en tirer seul.

La D.P.J. est parfaitement spécialisée pour te rendre les services dont tu as besoin. Si ce n'est pas assez, ils vont te référer à un travailleur en toxicomanie de ta région et, en dernier recours, tu seras placé en centre de réadaptation. Moi, un peu chanceux, je suis passé en Cour la journée de ma fête; un beau cadeau... et le lendemain, je rentrais à La Vigie. Depuis que je suis ici, j'ai eu des confrontations, des tristesses, mais je sais que tout ça, c'est pour m'aider. Je dois travailler sur moi-même si je veux cheminer. Alors écoutez les conseils qu'on vous donne avant qu'il ne soit trop tard.

Je voudrais remercier La Vigie pour son travail et ses bons conseils.

Bobby

Pour information : Chantal Cloutier, Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles, (418) 368-1803

PACTE DE SUICIDE

Quand on lève le silence...

Situation

Il y a de cela plus d'un an nous avons été mis au fait, par la Commission scolaire du Lac Saint-Jean, d'une information à l'effet que plusieurs jeunes du secteur auraient convenu, en signant un pacte à cet effet, de se suicider au cours des prochaines semaines. La situation a été jugée très sérieuse et elle a été prise en charge conjointement par les organismes concernés du milieu, sous la coordination d'une gestionnaire du CLSC. Les autres établissements impliqués, notamment la Commission scolaire, la Sûreté du Québec, les Centres jeunesse, le Centre de prévention du suicide de même que les municipalités concernées, ont apporté leur contribution spécifique pour intervenir "en réseau" dans cette situation.

Problématique

Les jeunes concernés ne montraient pas de problématique particulièrement définie. Il y avait quelques incidences d'abus sexuels, des problèmes familiaux, un mal de vivre peu défini, un manque d'estime de soi, des troubles de comportement et un manque de confiance reconnu envers les adultes. Cette situation survenait à la fin de l'année scolaire où le jeune est souvent laissé à lui-même.

Cela arrivait, aussi chez ces jeunes, en même temps que des changements fondamentaux et propices à ce type de comportements en cette période de vie.

Concertation

Compte tenu de la gravité de la situation, tous les établissements concernés ont convenu de traiter ces dossiers en priorité et de mettre à profit leurs énergies communes. Dès lors, les barrières se sont levées au profit d'un accompagnement personnalisé de toute demande de service. L'implication de chacun et chacune devint nécessaire et sans équivoque. Le groupe de gestionnaires et d'intervenants a fait un suivi régulier de l'évolution de la situation pour ajuster l'action en continuité avec les informations.

Stratégie d'intervention

On a convenu de maintenir un réseau d'information sur la situation spécifique de chaque jeune concerné (parfois jusqu'à trente) et de trouver pour chacun la bonne personne pour reconstituer leur confiance envers les adultes. Un comité clinique a pris rapidement forme et assurait un suivi constant.

Il a été décidé d'augmenter le support familial et social autour de ces jeunes, d'assurer une surveillance accrue dans les milieux de vie et de renforcer le contrôle des contacts sociaux négatifs qu'ils pouvaient y avoir. On a recherché l'implication des parents d'abord, pour ensuite renforcer la responsabilité des jeunes les uns par rapport aux autres et aussi par la promotion d'un pacte de vie pour eux et pour leurs copains.

Les jeunes et les familles concernées ont été rencontrés à l'école, à la maison, dans les maisons de jeunes, dans les parcs par divers intervenants proches d'eux. Ces interventions étaient de nature psychosociale et de protection. Chaque inquiétude était écoutée, chaque crainte explorée.

Rapidement, d'un rôle d'intervention, nous sommes passés à un rôle d'information, de prévention et de sensibilisation.

Situation à la fin de l'intervention

Le principal résultat de cette intervention demeure le développement d'une solidarité. Solidarité des jeunes entre eux, des jeunes envers les adultes et des adultes envers les jeunes. On refuse de se laisser partir. Le silence est devenu insupportable.

L'équilibre reste précaire après plus d'un an d'intervention, plusieurs jeunes vivent encore des difficultés importantes mais nous avons démontré notre capacité de protection au sens large à ces jeunes, ils en parlent plus facilement. Tous les partenaires sont convaincus que ces stratégies ont été efficaces et que des comportements regrettables ont été évités.

Deux constats se dégagent de nos interventions, soit la nécessité d'une information adéquate et détaillée et la nomination d'une instance de coordination dans le but de regrouper les énergies.

Pour information : Yvan Roy, Centres jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean, (418) 549-4853

VICKY

Je m'appelle Vicky et j'ai maintenant 20 ans. Pour vous faire un bref historique de mon passage au Centre jeunesse du Québec, je me suis dit que j'allais vous conter mon histoire.

À l'âge de 15 ans, j'habitais avec ma mère, j'avais une petite vie rangée et calme, mais c'est à ce moment-là que ma vie a changé. J'étais, à ce moment, en secondaire 2. Je me tenais avec du monde qui consommait beaucoup. Étant une fille timide, j'ai décidé de faire comme eux pour être dans la gang et pour me faire respecter. J'ai commencé tranquillement comme un peu tout le monde. Je buvais de la bière et je fumais des joints, mais rapidement ça vite dégénéré.

Le 25 février 1996 exactement, mes parents se sont tannés de mon attitude arrogante et de mes expulsions de l'école. Ils ont décidé de m'envoyer à Hébergement Jeunesse. Là-bas, c'était un mois maximum. J'ai passé deux semaines et j'ai été envoyée à l'Hôtel-Dieu-du-Sacré-Cœur pour tentative de suicide.

Après une hospitalisation de deux semaines, nous avons décidé que c'était mieux pour moi que j'aille en centre d'accueil pour une période de six mois. Ah oui, j'oubliais, à l'hôpital, il m'avait diagnostiquée trouble de personnalité limite (borderline). Je ne savais pas trop ce que ça voulait dire, mais je l'ai pas accepté tout de suite.

Rendue au centre d'accueil, mon éducatrice et moi en avons parlé longuement. Entre-temps, mon éducatrice était allée à une séance d'information sur le sujet. Elle m'a beaucoup éclairée sur les comportements des personnalités limites et je m'y retrouvais beaucoup. J'ai trouvé ça dur à prendre, mais on n'a pas le choix. Il a fallu que je vive avec.

Les centres jeunesse m'ont beaucoup aidée pour plein de choses. Entre autres, accepter mon trouble de personnalité et changer ma vie du tout au tout. C'est sûr que, sur le coup, d'être placée ça faisait pas mon affaire, mais ils m'ont sauvée la vie probablement.

Après un an et demi, je suis sortie et j'ai bénéficié d'un suivi externe. Par coïncidence, j'ai eu la même éducatrice qu'à l'interne. Au moins elle me connaissait déjà. Encore là, après un an à l'externe, j'ai cheminé beaucoup.

Aujourd'hui, j'ai 20 ans et je suis maman d'un petit garçon de 7 mois et je ne regrette pas mon passé. C'est mon propre cheminement et j'en suis ressortie plus forte et plus mature. Je remercie le Centres jeunesse de m'avoir prise en main.

Pour information : Christian Gosselin, Centre jeunesse de Québec, (418) 661-6951

SUICIDE D'UNE MÈRE

En 1994, la famille de Sylvie, 11 ans, et Stéphanie, 13 ans, était suivie par le CLSC. La mère est dépressive et a la responsabilité de la famille. Le père est très peu impliqué et absent. La famille est isolée socialement. Martin, le fils de la famille, a des démêlés avec la justice (dossier jeunes contrevenants) et éprouve des troubles de comportement tout comme Sylvie.

Lors de cette même année, madame s'est suicidée et ce sont les filles qui l'ont trouvée. Le travail du centre jeunesse a donc consisté en la réorganisation de la famille. Sylvie et Stéphanie ont été orientées vers une famille d'accueil et nous sommes allés chercher une ordonnance du Tribunal pour stabiliser la situation de Sylvie et Stéphanie.

Puisque Sylvie réagissait davantage que Stéphanie au suicide de sa mère, nous avons travaillé en collaboration avec le centre de réadaptation en visant une intégration progressive en famille d'accueil. En 1995, étant donné que nous voulions préserver la relation existant déjà entre la fratrie, Sylvie a donc intégré la même famille d'accueil que Stéphanie, afin qu'elles continuent à grandir ensemble.

À ce moment-là, Marie, travailleuse sociale, est allée chercher une prolongation de l'ordonnance pour un projet de vie afin qu'elles aient un milieu de vie stable. Pour ce faire, nous avons demandé les services de la clinique de santé mentale du CLSC et du groupe de thérapie " Les endeuillés ". Sylvie a utilisé les services de rééducation ainsi que ceux d'un éducateur en milieu naturel tandis que Stéphanie, qui a réagi un peu plus tard au décès de sa mère en consommant, a été dirigée vers un centre de désintoxication.

Quatre années passent et tout va bien jusqu'au jour où, en 1999, un drame se produit dans la famille d'accueil. En effet, le conjoint de la famille d'accueil se suicide dans la maison en présence des enfants. Cette tragédie déstabilise complètement Sylvie et Stéphanie et celles-ci vivent un deuxième deuil dans les mêmes circonstances. Nous retirons donc temporairement Sylvie et Stéphanie de cette famille d'accueil et nous sommes allés, à nouveau, chercher les services de la clinique de santé mentale afin de les aider adéquatement. Sylvie et Stéphanie ont bénéficié de deux ou trois rencontres avec le psychologue.

Stéphanie est, aujourd'hui, âgée de 17 ans. Puisqu'elle ne désire pas retourner dans la famille d'accueil, nous avons opté pour un projet d'appartement supervisé. Nous l'avons référé à un travailleur social du CLSC et lui avons appris à gérer un budget. Sylvie, alors âgée de 15 ans, est retournée dans la famille d'accueil.

Cependant, ce retour n'a pas fonctionné et elle s'est mise à contester sa famille d'accueil. Nous avons donc pris la décision d'orienter Sylvie vers une autre famille d'accueil de son choix tout en établissant un plan de visites chez Stéphanie afin de garder les liens entre les deux jeunes filles.

Sylvie et Stéphanie ont toutes les deux bénéficié du programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Sylvie a fait la transition en appartement avec sa sœur tout en ayant une aide financière du centre jeunesse.

Aujourd'hui, Sylvie et Stéphanie sont majeures et les deux ont un emploi. Sylvie a finalement fait le saut en appartement avec son copain. Tout va bien pour les deux jeunes filles et elles font maintenant des projets pour l'avenir...

Pour information : Christian Gagné, Centres jeunesse de l'Outaouais, (819) 771-6631

VIOL DE FLORENCE

Puisqu'elle ressort vraiment de l'ordinaire, j'aimerais vous raconter l'histoire d'une jeune qui a reçu nos services et qui a eu une vie si pathétique que nous nous demandions si nous étions capables de réanimer son estime de soi.

À son arrivée, nous apprenons que Florence a presque toujours vécu avec sa grand-mère dans un pays où les hivers sont plus chauds que nos étés. Dans son village, elle avait la responsabilité de moudre le grain pour la préparation du pain et elle était considérée comme une experte à ce niveau. Durant son placement avec nous, elle me raconte qu'elle a été témoin d'atrocités engendrées par l'instabilité politique de son pays et ses souvenirs avaient fait naître la peur chez elle.

Après plusieurs années de séparation, sa mère la fait venir au Québec où elle doit apprendre à connaître le climat, les valeurs, le système scolaire, ses sœurs, ses demi-sœurs, son beau-père et sa mère. Florence est à la genèse de son adolescence et elle est prête à tout pour être acceptée par ses amis de l'école et du quartier qui est plutôt défavorisé.

Son nouveau milieu de vie est loin des rêves qu'elle s'était faits. Sa famille vit à six dans un quatre et demi. Florence préfère être dehors et, très vite, elle en vient à fréquenter des amis très marginaux. La consommation de drogue et d'alcool apparaît et sa naïveté fait d'elle une proie facile pour " la " rapace qui gravite dans son entourage. Florence l'apprend d'ailleurs à ses dépens puisque, un soir, elle se fait violer par plusieurs personnes qui appartiennent à un gang de rue.

Elle porte plainte à la police et la DPJ entre en jeu, lorsque sa mère la met à la porte parce qu'elle a porté plainte. Florence se retrouve en centre de réadaptation et à la suite de la première comparution pour le viol, elle reçoit des menaces de mort par les autres membres du gang de rue qui ont la réputation d'être très violents.

C'est à ce moment-là que Florence doit être changée de région pour sa protection et qu'elle nous arrive. Je vous avouerai, qu'au début, nous étions un peu craintifs de la recevoir, car même s'il y avait une bonne distance, les dispositifs que nous devions prendre pour sa protection alimentaient une certaine crainte face à la sécurité des autres jeunes et pour la nôtre aussi.

Florence se retrouve donc sans famille et l'éventail de ses problèmes et des séquelles du passé est autant de présages d'un avenir peu reluisant.

Notre expertise nous conseillait de l'outiller pour qu'elle parvienne à un certain équilibre, mais surtout, qu'elle soit capable de voir venir les traquenards que sa naïveté appâtait sans indulgence aux lésions causées par les préjudices du passé.

Une panoplie de services et de thérapies est mise en place pour panser ses multiples plaies et pour lui apprendre à se protéger. La complicité de nos partenaires nous a grandement aidé car

Florence a participé à des groupes pour les victimes d'abus sexuels et un autre pour les jeunes qui ont des problèmes de consommation. Un autre groupe communautaire l'a préparée au marché du travail en lui donnant la chance de faire des stages où elle était rémunérée.

Au centre de réadaptation, elle a participé aux rencontres sur l'estime de soi et, peu à peu, elle en est venue à animer certaines parties de ces ateliers. Elle a aussi bénéficié du groupe de préparation à la vie en appartement car ses dix-huit ans pointaient le nez. Elle a appris à se faire de vrais et bons amis et à éliminer les vermines qui, de prime abord, ont des appâts plus qu'alléchants qui se révèlent des "nectars empoisonnés".

Son lien avec le chef d'unité " qui l'amenait chez elle à Noël pour ne pas qu'elle soit seule " et avec certains éducateurs a permis à cette adolescente de réapprendre à s'aimer et, par la suite, à vivre une relation amoureuse avec un garçon du quartier tout en étant guidée.

Durant l'année et demie que Florence a passé avec nous, elle a appris à découvrir le trésor qu'elle avait en elle. Sa sensibilité, son honnêteté, sa générosité et sa jovialité transmise par son sourire irrésistible lui ouvrent maintenant les portes d'un avenir plus prometteur.

Aujourd'hui, Florence a 20 ans, elle travaille et va à l'école du soir pour terminer son secondaire.

À tous les intervenants qui ont changé la vie de Florence grâce à leur professionnalisme et à leur don de soi, il est temps de fermer le parapluie de votre humilité et de recevoir une pluie d'éloges qui vous reviennent.

Pour information : Christian Gagné, Centres jeunesse de l'Outaouais, (819) 771-6631

AUJOURD'HUI, JE SUIS CONTENTE...

Je suis une mère monoparentale avec un garçon, le père n'a jamais habité avec nous. Mon fils avait 5 ans quand, pour la première fois, j'ai consulté un intervenant d'un CLSC. À 8 ans, nous avons commencé des rencontres dans une clinique de pédopsychiatrie. À 12 ans, lors de son transfert à l'école secondaire, mon fils manifeste des " agirs " délinquants : il donne des coups, défie l'autorité sans arrêt et me menace. Cela devenait de plus en plus difficile de le scolariser, de vivre avec lui et c'est à ce moment que j'ai fait moi-même un signalement à la DPJ.

Un éducateur est venu à la maison dans le cadre du programme IRI (Intervention rapide et intensive). Il m'a aidé à identifier ce qui se passait et à bien gérer la crise. On a fait un premier placement en foyer de groupe pendant neuf mois où les éducateurs ont travaillé sur ses bons comportements et de mon côté, sur l'autorité. De retour à la maison, tout a été de mieux en mieux avec un plan d'intervention très détaillé. Mais mon fils avait des malaises importants de santé mentale : anxiété, dépression diagnostiquée, médication, etc. Dans mon plan d'intervention, il y avait à la fois, la clinique de pédopsychiatrie, la présence d'un éducateur et l'accès aux services d'arrêt d'agir. Ce plan nous aidait à réaliser les acquis et à identifier les progrès à faire. L'éducateur a poursuivi ses visites une fois par semaine pendant un bon 2 ans. Je me suis rendu compte durant tout ce temps, qu'il fallait passer à travers une autre étape pour couper ce lien trop fusionnel entre mon fils et moi. J'en suis venue à la conclusion qu'un placement lui ferait peut-être du bien pour créer une distance. Avant de prendre cette décision, mon fils et moi avons participé à une table d'orientation afin qu'il soit acheminé vers la ressource qui lui conviendrait le mieux. On a essayé le milieu globalisant dans une unité du Mont St-Antoine avec un éducateur qui était au courant de ses particularités au plan de sa santé mentale.

Je vous dirais que c'est énorme le développement et les acquis qu'a réalisés mon fils lors de cette année de placement. C'est bon. Maintenant, il est capable d'un comportement beaucoup plus fonctionnel et plus autonome alors qu'auparavant, c'était toujours les émotions et la maladie qui prenaient la place. Je ne vous dis pas que cela ne lui arrive plus, mais les rechutes sont de plus en plus espacées et avec moins d'ampleur. Ce progrès que j'observe a demandé l'aide de toute une équipe. Je vous dirais, en tant que parent, que j'ai toujours été très bien appuyée par tous les éducateurs qui ont passé dans la vie de mon garçon et dans la mienne. Je les trouve formidables. Ils m'ont aussi aidée à départager le cheminement normal d'un adolescent des manifestations de problèmes reliés à la santé mentale.

Les éducateurs ont appris à le connaître, ils se sont ajustés à ses besoins, c'est aussi simple que ça. L'éducateur à l'externe a joué tous les rôles avec mon garçon, avec de la fermeté quand c'était le temps, mais aussi avec beaucoup d'ouverture à d'autres moments. Aujourd'hui, mon fils est chez-moi. Il dit qu'il n'a plus besoin de services, mais qu'il a besoin d'aller, une fois par semaine, voir Jean, son éducateur. Aujourd'hui, je suis contente... Ça en valait la peine !

Pour information : Monique Laganière, Centre jeunesse de Montréal, (514) 593-3035

“SYLVIE, J'AI 87 % EN BIOLOGIE”

1999 : Jasmine a 14 ans. Elle habite avec sa mère et sa jeune sœur de 11 ans. La situation familiale est peu reluisante. La mère souffre d'une dépression importante, n'a plus d'emploi et bientôt plus de salaire. Jasmine a fait une tentative de suicide et a frappé sa sœur. Elle dénigre sa mère et est agressive tant dans ses propos que ses gestes. Au collège, sa situation n'est guère mieux. Absences non-motivées, impolitesse avec les professeurs, piètres performances.

Jasmine est orientée dès le signalement vers un foyer de groupe. L'objectif est de faire “ souffler ” la mère et de lui permettre de se ressaisir et d'arrêter les “ agirs ” de Jasmine. Un retour progressif chez la mère est prévu et une intégration à temps plein avant la fin de l'année scolaire.

Le séjour en foyer ne se fait pas sans heurts. Fugue, réapparition des comportements agressifs les week-ends chez la mère. Le travail est double : mère et fille sont dévalorisées, ne savent plus comment se parler et n'ont plus confiance l'une dans l'autre. Au plan scolaire, Jasmine se croit incapable de réussir, elle ne se croit pas intelligente, et ne sait pas pourquoi elle va à l'école.

Un travail de médiation s'amorce avec l'intervenante, des rencontres sont prévues avec la mère et la fille, ensemble, puis avec chacune d'elles séparément. Une alliée est trouvée au collège (la psychoéducatrice) afin que l'on puisse trouver des valorisations pour Jasmine au collège.

Jasmine peut être intégrée chez sa mère au printemps 2000, mais l'année 2000-2001 n'a pas été sans embûches : non-respect des règles, agressivité verbale, baisse de motivation. Beaucoup de temps, de rencontres, de patience ont été nécessaires. Mais peu à peu la confiance et l'estime sont revenus. Au printemps 2001, Jasmine a obtenu un Méritas de l'élève s'étant le plus améliorée au collège.

Aujourd'hui après deux ans, Jasmine a un travail à temps partiel, elle respecte les règles à la maison et au collège, elle veut devenir avocate, a un ami de cœur et resplendit de bonheur. Elle participe à la vie du collège. Sa mère a un travail bénévole stable et prévoit retourner sur le marché de l'emploi et croit au potentiel de sa fille. Comme intervenante, j'entends maintenant sur ma boîte vocale : “ Sylvie, j'ai 87 % en biologie ” plutôt que “ Jasmine a été impolie et ne veut rien faire, en plus j'ai eu un appel de l'école... Faut que l'on se voit, je n'en peux plus...”

Pour information : Monique Laganière, Centre jeunesse de Montréal, (514) 593-3035

ARRIVÉE D'UN MEURTRIER

Je suis éducateur aux Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec depuis près de 10 ans, dans un centre de réadaptation (Pavillon Bourgeois) à Trois-Rivières. Ce centre ne recevait qu'une clientèle de garde ouverte et de protection de la jeunesse et ce jusqu'à un peu plus de trois ans. À ce moment, j'étais toujours intervenant de la liste de rappel.

Dans les années '98, les besoins de la clientèle se modifient quelque peu, une recrudescence de jeunes ayant besoin d'un milieu fermé. Notre établissement installe des locaux afin de recevoir cette clientèle. L'équipe mise en place à ce moment était constituée uniquement d'éducateurs de la liste de rappel.

Ce nouveau défi était grand mais motivant pour nous ; une stabilité, un lieu de travail fixe s'offrent à nous, mais quel défi : de la garde fermée, ouf ! ... Il faut être bon, il faut être à la hauteur, il faut être meilleur, il faut, il faut, il faut. Nous mettons beaucoup de pression sur nos épaules afin de ne pas se décevoir, ne pas décevoir les autres, mais surtout être là pour notre clientèle, pour nous si particulière.

Les premiers mois se passent et nous sommes à l'aise dans notre unité. Le sentiment d'appartenance s'installe, nous nous approprions bien notre clientèle avec qui, malgré l'appellation de clientèle sécuritaire, nous sommes bien. Un jour, nous sommes appelés à intégrer un jeune qui a fait un meurtre. Oups ! Ce n'est plus la même chose, nous ne parlons pas d'intro par effraction, ni de voie de fait ou d'un encadrement intensif, mais bien d'un jeune qui a commis un meurtre. Nous voilà confrontés à nos valeurs... Il est immoral de recevoir un tel client entre nos murs !

Nous sommes jeunes, il faut être bon, il faut être à la hauteur, mais il ne faut pas virer fou... L'inquiétude et l'insécurité s'installent dans l'équipe de travail. Nous sommes convaincus que nous ne pouvons répondre aux besoins de ce jeune. Un meurtrier ... que de préjugés peuvent s'installer lorsque nous sommes en déséquilibre.

L'ultimatum arrive, nous devons intégrer ce jeune dans notre unité de vie. Il est inutile de dire que ce n'est pas sans opposition que nous l'intégrons. Il n'y avait pas beaucoup d'éducateurs disponibles à le prendre en charge. Je m'offre donc pour agir à titre de tuteur pour lui.

J'ai eu besoin de me convaincre moi-même de mes capacités pour intervenir auprès d'un jeune avec un vécu aussi traumatique. La lecture des documents, les rencontres avec les différents intervenants sont loin de me rassurer dans mon choix. Je n'avais jamais ressenti autant de malaise à rencontrer un être humain.

Le jeune nous arrive dans notre service avec une ordonnance de mise sous garde en milieu fermé pour une durée de 30 mois. Nous n'avions jamais vu une ordonnance aussi longue, nous n'avions jamais vu une documentation aussi importante pour un client de nos services réguliers. Mais dans quoi nous sommes-nous embarqués...

Les premières rencontres se font sous le couvert du respect, avec une explication du code de vie et de nos attentes dans un langage très explicite. Il n'est pas question de laisser passer quoi que ce soit pour ce jeune. Nos réunions d'équipe sont utilisées à faire le point sur son et notre vécu afin de nous sécuriser nous-mêmes pour être en mesure de sécuriser notre groupe par la suite. Nous sommes à l'affût de tous ses faits et gestes.

Le temps passe, nous nous apprivoisons mutuellement, nous devenons de plus en plus à l'aise l'un envers l'autre, nous pouvons établir davantage une relation significative. Il est calme, discret sur le pourquoi de son placement, s'intègre bien au groupe. La collaboration des deux parents est remarquable, ils sont disponibles, ouverts à partager avec les intervenants. L'implication de l'intervenant social est tout aussi remarquable. Fait inusité, l'avocat du jeune communique et supporte ce dernier dans son cheminement. Il vient même le rencontrer au centre, me demande d'assister aux rencontres. Je n'avais jamais connu une collaboration aussi grande de la part d'un avocat.

La complicité des intervenants dans ce dossier est digne des plus beaux romans de fiction, tous travaillent de concert sans toutefois mettre à l'écart qui que ce soit et ce dans l'intérêt du jeune. Il est appréciable d'avoir une cohésion aussi grande dans un tel dossier car il n'est pas évident pour un intervenant de prendre connaissance du rapport prédécisionnel, ainsi que du jugement. Ce ne sont pas des situations avec lesquelles j'étais très familier.

J'ai eu à intervenir pendant près de 8 mois auprès de ce jeune, avant qu'il ne soit transféré dans un autre service. J'ai appris beaucoup à travers cet accompagnement, les préjugés envers la clientèle peuvent nous amener à biaiser nos perceptions. Il m'a permis de comprendre aussi que notre client n'est pas seulement un problème, mais bien un être à part entière, qui souffre souvent et qui n'a tout simplement pas utilisé les bons moyens pour s'exprimer, qu'il n'a pas eu les mêmes chances que nous pour se défendre dans notre société.

Voir l'évolution de nos jeunes, qui n'est pas toujours aussi rapide que nous le souhaitons, est un privilège et une récompense pour nous. Les relations que nous établissons nous permettent de nous réaliser et de nous faire sentir utile auprès de ces jeunes.

Après 15 mois de placement, il a été en examen, son ordonnance a été revue en garde ouverte et 8 mois plus tard, il était libéré. Il est bon de voir que nous avons pu apporter beaucoup à ce jeune. Il a pu terminer ses études secondaires et se trouver un emploi par la suite.

Je me souviens du jour où j'ai appris de son intervenant que ce jeune est maintenant dans son milieu familial, que ça va très bien, qu'il respecte les conditions de sa probation et aussi que le juge avait mandaté l'intervenant pour féliciter tous les intervenants ayant travaillé auprès de ce jeune. Ça fait un petit velours.

Marc Trépanier
Éducateur

**Pour information : Jean Huot, Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec,
(819) 378-5481**

Témoignages

VOUS M'AVEZ SAUVÉ LA VIE...

Avril, vendredi, fin de journée, à l'entrée de l'autoroute de la Beauce, un " pouceux " fait le pied de grue vers Québec.

Je prends le risque naturellement... et lui offre un " lift ". La conversation s'amorce... ponctuée d'expressions typiquement beauceronnes... Le jeune homme, dix-huit ans environ, travaille dans un bar; lorsqu'il apprend que moi, c'est à la D.P.J. que je suis, il m'avoue cette phrase : " Vous m'avez sauvé la vie !"

Selon ses propos, il y a deux ans, il s'est fait prendre par les policiers (consommation, trafic, pot, hachish, champignons, buvard) et quelques " petits vols " l'ont conduit au Campus Lévis en " sécuritaire ". " Ça été " hot, j'ai pensé capoté..., on m'a fait réfléchir... puis je suis allé à la Maison Jean Lapointe ".

Ce gars m'a parlé de " notre Michel Cliche " qu'il a trouvé sévère... et de la peine qu'il a eu lorsqu'il a appris son décès.

" Ça fait quatorze mois que j'ai rien pris, sauf quelques bières et j'ai pas l'intention de recommencer..." a-t-il ajouté.

Ce jeune s'en allait à Québec pour un autre emploi et j'ai pris plaisir à me laisser convaincre qu'il me disait la vérité...

Lorsque je l'ai débarqué, c'est avec un sourire mutuel et une poignée de mains d'homme... qu'on s'est dit à la prochaine peut-être...

Un peu romancée son histoire ?... et si nos actions avaient vraiment permis de sauver la vie d'un jeune... ça vaudrait bien des mauvais reportages...

Michel Boissonneault

Pour information: Lise Roy, Centres jeunesse Chaudière-Appalaches, (418) 835-3444

LE FEU SACRÉ

J'attendais cette période pour vous exprimer tout ce qui vient à mon cœur, car à cette même date l'an dernier, je vivais une toute autre situation.

Cette lettre s'adresse particulièrement à toi, Doris de même qu'à Marcelle, deux personnes exceptionnelles chez qui le feu sacré brille encore dans leurs yeux.

Je suis remplie d'émotion en écrivant cette lettre. Cent fois, j'ai formulé et reformulé les phrases pour parvenir à exprimer en toute simplicité ce qui m'habite.

Jamais je n'aurais imaginé, dans mon projet d'être mère, devoir confier ma fille à des étrangers pour la mettre dans le droit chemin. C'est humiliant de devoir avouer qu'on a manqué son coup! Ça fait mal à l'orgueil de baisser les bras et de s'en remettre à des gens plus qualifiés que soi, c'est remettre en cause sa compétence de parent. C'est ce que je croyais jusqu'à ce que je rencontre une équipe comme la vôtre.

J'ai été accueillie dans ma souffrance avec le plus grand respect. Vous avez su accepter ma peine et vous m'avez écoutée. Gardez cette attitude, car de votre support, j'en ai eu tellement besoin pour supporter le poids de ma décision. Un merci bien particulier à Marcelle pour le suivi à la maison les semaines après la sortie de ma fille. Comment aurais-je pu me sentir capable de cheminer avec elle sans être rassurée par ce petit ange plein de vie qu'est Marcelle ? Ce n'est pas évident de laisser pénétrer un étranger dans sa maison, sachant très bien qu'elle y découvre notre façon de fonctionner comme couple, comme parent... c'est laisser pénétrer son intimité quoi. Elle nous a respectés, jamais jugés, nous la considérons même comme un membre de la famille et à attendre sa visite. Son départ a laissé un vide...

Ma fille est tellement belle aujourd'hui. J'ai appris à l'aimer pour sa différence. Toutes les deux, on s'efforce de communiquer de façon constructive, on se dit les vraies affaires. J'ai retrouvé ma fille avec son sourire, sa tendresse, ses éclats de rire, sa joie de vivre.

J'ai même découvert des qualités chez ma fille que je ne connaissais pas. Son courage, quel courage elle a, ma fille. Elle a quitté tous ses amis qui l'avaient entraînée dans le monde de la drogue. Elle a repris l'école, je n'ai jamais reçu d'autres téléphones du directeur, elle n'a séché aucun cours sans raison. Elle a fait sa reprise en math l'été dernier sans se plaindre. Cinq semaines supplémentaires en plein été, faut le faire ! Elle a su faire des choix.

L'autre jour en revenant de l'école, elle nous a réunis dans le salon, elle est arrivée avec un sourire grand comme sa figure, elle nous a présenté un Méritas en mathématiques pour la participation et la meilleure amélioration de ses notes. J'ai vu la fierté dans les yeux de ma fille. J'ai tout de suite pensé à Marcelle. Je me suis dit : " Comme j'aimerais qu'elle partage ce moment avec nous ". Je crois sincèrement qu'elle y est pour quelque chose. Depuis, elle en a rapporté trois autres. Elle n'aime pas plus l'école, cependant elle sait que c'est un mal néces-

saire. Elle s'est fixée un but, elle sera peut-être votre relève ? Je ne crois pas au hasard, la vie nous organise. Il y a des anges placés sur notre chemin de vie et je pense que pour ma fille, ce fut une rencontre très significative qui orientera son avenir.

Vous dire merci, comme ces mots sont pauvres pour vous exprimer ma reconnaissance. Sachez que je serai là pour appuyer ou témoigner du travail des intervenants. Ce que je fais dès que l'occasion se présente.

Vous aurez été un bel exemple pour ma fille de ce que l'honnêteté et l'amour de son travail peuvent donner comme résultat. Je lui souhaite d'être un témoin à votre mesure si jamais elle poursuivait son ambition.

C'est en mon nom, mais aussi au nom de toute ma famille, que je formule cet humble MERCI.

Merci de nous permettre de vivre à nouveau l'harmonie à la maison.

Pour information: Lise Roy, Centres jeunesse Chaudière-Appalaches, (418) 835-3444

UN SOUVENIR INOUBLIABLE

Permettez-nous de partager avec vous un moment de grande joie.

Remontons dans le temps, en ce 24 décembre 2001, 11 heures, nous recevons un appel d'un intervenant du Centre jeunesse. Il nous demande si nous sommes prêts à accueillir une jeune de 14 ans. Le déclic se fait et je pense à cette petite perle que nous avons accueillie pendant une semaine, un mois plus tôt. C'est un oui spontané; c'était un cadeau de Noël.

Et commence la belle aventure; elle n'a duré que huit mois, mais quels beaux moments avons-nous vécus avec cette jeune fille et son papa. Les contacts ont toujours été francs et honnêtes; beaucoup de respect de part et d'autre.

Nous n'étions pas là pour juger un papa, au contraire, mais pour qu'il se sente impliqué dans le cheminement de sa fille. De mois en mois, il constatait les progrès que faisait sa fille. Il nous en faisait part. Tous les beaux efforts qu'ont fait cette jeune et son père ont permis un retour en famille après huit mois.

En ce dimanche, 1er septembre, l'émotion est palpable dans la maison; nous avons devant nous une belle jeune fille de 14 ans, sûre d'elle, prête à faire le grand pas. Papa arrive!

Nous garderons toujours en mémoire ce papa avec les yeux pleins d'eau et avec une enveloppe derrière le dos. En nous la remettant, il nous dit : ce n'est rien comparé à tout ce que vous avez fait pour nous. Si j'étais millionnaire, je vous offrirais beaucoup plus. Il nous offrait un certificat-cadeau pour un souper en tête-à-tête. Sans le savoir, ce papa était millionnaire car il retrouvait sa fille. Comme c'était beau de les voir dans les bras l'un de l'autre.

Vous nous direz que c'est un conte de fées, mais non, c'est la réalité. Il ne faut jamais oublier que lorsqu'un enfant blessé nous arrive, la plupart du temps, il y a derrière un parent très souffrant. Ne le jugeons surtout pas et juste un petit mot de valorisation à l'égard de ce parent et peut-être qu'il embarquera plus facilement dans le processus qui l'amènera à avancer en même temps que son enfant.

Déjà 9 ans que nous sommes famille d'accueil et prêts pour un autre 9 ans minimum.

Famille d'accueil
MRC de Bonaventure-Avignon

Pour information : Chantal Cloutier, Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles, (418) 368-1803

TÉMOIGNAGE DE CHRISTINE

Bonjour,

Je m'appelle Christine. J'ai 16 ans, bientôt 17. Je suis sous la protection de la jeunesse depuis janvier 2000 et je peux vous dire que j'ai eu " affaire " à plusieurs travailleuses sociales différentes, un éducateur et quelques intervenants.

Pendant un mois et demi, j'ai vécu au centre d'accueil La Balise. Durant ce temps, j'ai appris à vivre avec d'autres filles de mon âge en difficulté. Le 1er mars 2000, j'ai été transférée en famille d'accueil à Carleton et j'y vis depuis plus d'un an et demi.

Premièrement, j'ai appris à vivre dans beaucoup de situations difficiles; j'ai modifié mon mode de vie habituel, à faire la différence entre le bien et le mal, à accepter les gens tels qu'ils sont; à donner mon point de vue. Mais, ce qui a été le plus difficile à réussir, c'est de vivre avec des gens plus jeunes que moi qui ont des troubles de comportement ou bien des déficiences physiques ou psychologiques. De plus, j'ai réussi à régler certains conflits familiaux et à penser un peu plus à moi.

Beaucoup de jeunes ont une perception fautive du sens de l'abréviation D.P.J. Certains lui prêtent un sens négatif. Moi, je crois que la D.P.J. est une source d'aide plutôt qu'un obstacle dans la vie des jeunes.

Finalement, j'aimerais remercier de tout mon cœur tous ceux qui m'ont aidée et soutenue pendant ce temps et le temps à venir... surtout ma famille d'accueil, car elle a su m'apporter l'amour et le support dont j'avais besoin.

Christine

Pour information : Chantal Cloutier, Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles, (418) 368-1803

J'T'AIME PIERRE

Ce petit mot est pour te faire savoir ce que je pense de l'aide et du soutien que tu m'as apportés pendant mon séjour en résidence de réadaptation et que tu vas me manquer.

Avec ton grand sens de l'humour
et ta théorie sur l'amour
tu m'as présenté le bon chemin
qui sans toi aurait pris une fin
Tu as été mon remonte-pente
même si la montée était lente
Avec ton sens des responsabilités
tu m'as vite fait remarquer
que ce que j'entreprenais était dépassé
De tout ce qui se nommait réalité
tu as su voir mes faiblesses
et tu as gardé tes promesses
Tu es plein d'honnêteté
et j'ai tellement apprécié
tout le temps que tu m'as donné
et l'attention que tu m'as portée
m'a beaucoup aidé
et c'est pour cela qu'entre nous s'est développé
une très forte amitié
Je suis remplie de confiance en moi
et j'ai retrouvé la foi
en grande partie grâce à toi !
Avec ton air sévère
et ton cœur fier
j'ai appris à m'ouvrir
pour ne plus souffrir
Tu vas beaucoup me manquer
Je voudrais te remercier
et te rappeler (encore...)
que tout ce que tu m'as donné
a été très, très apprécié
J'ai beaucoup de respect à ton égard
et j'espère que tu le vois dans mon regard

En tout voici :
Merci Pierre
J't'aime (en amis) beaucoup, beaucoup !

Pour information : Christian Gagné, Centres jeunesse Outaouais, (819) 771-6631

À MES COLLÈGUES DE L'ADOPTION

Chères vous autres,

Je désire prendre quelques minutes pour vous remercier de votre si précieuse implication dans la recherche d'une famille pour mon Fred. Sans votre détermination et votre croyance aux enfants, ce merveilleux miracle n'aurait pu se produire en nos murs. Je vous en remercie sincèrement. Pas besoin de vous décrire ce qu'est l'accompagnement des enfants en plan de vie, pas besoin de vous tracer toutes les routes que nous devons parcourir pour y arriver, je sais que vous la vivez au quotidien.

Ce que j'aimerais vous partager par contre, ce sont les sentiments de quiétude et de paix qui m'ont envahie lorsque j'ai quitté Fred pour la première fois lors de sa visite dans sa future famille d'adoption. J'accompagne cet enfant depuis 1996, j'ai bien connu sa mère avec laquelle nous avons travaillé intensivement jusqu'à sa prise de décision de confier ses enfants à l'adoption. Fred connaît ce lien, cette filiation qu'elle m'a transmise sans le savoir, ou le savait-elle lorsqu'elle m'a demandé de tout faire pour que ses enfants soient adoptés, parce qu'elle avait confiance.

Je n'oublierai jamais le moment où j'ai dû annoncer à ce petit garçon blond aux grands yeux bleus, que sa maman m'avait demandé de lui expliquer qu'elle l'abandonnait, qu'elle le confiait à Danièle pour lui trouver une famille. Fred était tout tremblant et raide de peur d'avoir à entendre ce que Danièle allait lui dire; je lui ai demandé si je pouvais le serrer dans mes bras parce que ce que j'avais à lui dire était très difficile et que j'avais besoin de son courage pour y parvenir. Il demeurait tout raide, transi par les mots, alors je lui ai dit : " tu sais moi j'ai plein d'eau dans les yeux, tu peux en avoir aussi, ça aide à donner du courage ". Alors une seule larme coula sur sa joue, une larme aussi grosse que le Pacifique. Fred savait qu'il venait de tomber dans le vide, que tout son univers et ses espoirs étaient d'un seul coup engloutis dans cette larme.

Afin de calmer sa peur et la mienne, on a mangé quelques jujubes, vous savez ceux avec toutes sortes de couleurs, comme s'il fallait absolument empêcher le néant de nous happer tous les deux. Dès ce moment, j'ai su que la promesse faite à la mère de m'occuper de Fred et de son frère ne pourrait être rompue par qui ou quoi que ce soit, et comme le dit si bien Fred sur ma principale qualité, Danièle tient toujours ses promesses...

Donc, vendredi lorsque j'ai quitté Fred pour sa première visite dans sa famille, c'est lui qui m'a pris dans ses bras pour me rendre cette tendresse d'il y a quatre ans, c'était la seconde fois qu'il me donnait du courage. Ce fut pourtant la toute première fois que j'ai senti chez Fred que la Vie retrouvait son chemin, Fred souhaitait à sa manière me partager sa nouvelle naissance. Pas besoin de vous dire que l'accouchement s'est bien passé.

Merci à vous toutes les sages-femmes de l'adoption.
Danièle Lebel, Intervenante en plan de vie

Pour information : Francine Gosselin, Centres jeunesse de la Montérégie, (450) 679-0140

ÉCOUTER ET AIDER

Il y a quelque temps une intervenante téléphone au bureau du Comité des usagers et demande: " Il y a une usagère qui désire porter plainte, est-ce que je peux vous la référer ou dois-je la diriger ailleurs ? ". Je réponds : " Dites-lui de me téléphoner et, selon la conversation, je verrai si nous pouvons l'accompagner dans une démarche de plainte ”.

La dame m'a effectivement téléphoné. Elle était très agressive, en colère, remplie d'amertume, déçue et triste... Je l'ai écoutée... Elle avait beaucoup de peine, elle était très déçue des événements que la conduite de son enfant a fait vivre à toute la famille. Elle ressentait une grande douleur causée par ces événements. Elle en voulait au Centre jeunesse d'être " débarqué " ainsi dans sa famille ; elle en voulait à son enfant ; elle en voulait à la vie qu'elle trouvait bien difficile. Elle voulait même porter plainte à "J.E." concernant l'intervention du Centre jeunesse qu'elle trouvait inappropriée.

Je lui répondis : " Je comprends votre inquiétude. Vous avez beaucoup de peine. Ce que vous venez de vivre vous rend bien triste et je partage votre souffrance..."

Elle n'a pas demandé à être accompagnée pour porter plainte... et je ne crois pas qu'elle l'ait fait, mais je pense qu'elle avait surtout besoin d'exprimer sa colère et sa peine à une autre mère qui avait peut-être vécu quelque chose de semblable. Je lui ai souhaité bonne chance et lui ai rappelé que le comité est toujours disponible si elle avait besoin.

Je crois que cette intervenante a bien saisi la détresse de cette maman. Elle n'a pas eu peur de la plainte car elle savait que son intervention était juste, qu'elle n'était pas la personne la mieux placée pour combler cette attente; alors, elle s'est donnée la peine de faire une recherche et de diriger cette personne au comité des usagers, ce qui prouve bien que le plus beau verbe après aimer, c'est le verbe aider.

Anne-Marie

**Pour information : Jean Huot, Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec,
(819) 378-5481**

SIX ANS EN CENTRE D'ACCUEIL !

Elle avait à peine 11 ans lorsqu'elle arriva dans nos services d'hébergement. Déjà la vie s'était chargée de l'accabler de ruptures importantes. Par tous les moyens, Valérie tenta de se protéger et de nous garder à distance pour éviter de nouvelles souffrances. Son séjour fut alors teinté de périodes de grandes colères qui se sont exprimées par des comportements de tout ordre. Vous savez, ce genre de souffrance, ce genre de comportements qu'il n'est pas nécessaire de décrire mais que tous peuvent ressentir.

Mais personne n'a lâché prise et, aujourd'hui, Valérie vient de nous quitter. Voici le témoignage qu'elle nous a laissé juste avec de prendre son envol.

Et oui, c'est moi !

Enfin mon avenir se dessine.
Je m'en vais pour de bon.
Chez Nicole, ma mère, elle qui a toujours été là pour moi.
Je vais avoir mon chez-moi !
Elle va m'aider à embarquer dans la vie.
Maintenant que j'ai un chez-nous, je vais pouvoir finir mes études et m'équiper pour fonder ma vie à moi.
Devenir une adulte...
Prête et fonceuse.

Merci à tous.
J'ai vécu ma vie ici.
Mon adolescence.
Maintenant mes ailes se forment et je volerai de mes propres ailes.
Ici j'ai vécu le pire et le meilleur ; j'ai eu mon éducation.
Maintenant, à moi de foncer.
Un gros merci.
Après 6 ans de centre d'accueil,
je veux la vie.
Je vous aime fort.
Je vais revenir finaliser mon départ.

Donc, à ceux qui veulent me souhaiter bonne chance, on a encore le temps.

Valérie

Pour information : Francis Gagnon, Centre jeunesse de Laval, (450) 975-3803

ET SI ON PARLAIT DES PARENTS...

Avant d'écrire cet article, j'ai fouillé dans mes souvenirs... souvenirs professionnels des dix-huit dernières années...

Du premier emploi que j'ai occupé à aujourd'hui, j'ai retrouvé des moments très riches vécus avec les parents. Cet article se veut un partage de ce que je retire des contacts que je vis avec eux. Et pour être en mesure de vous les partager, il m'importait de ressaisir ces souvenirs... cette signification particulière et nourrissante que prennent et entretiennent mes relations avec les parents.

Quand j'y pense, je suis plutôt émue. C'est comme si le premier contact s'était inscrit dans ma mémoire. Cette mère était terrifiée... Sa fille de 14 ans était enceinte. Elle tentait de trouver des alternatives pour lui venir en aide, pleurait sa déception et criait la culpabilité qu'elle ressentait, moments difficiles pour une mère... mais parfois aussi précieux. Précieux. Parce que j'en suis certaine, le temps s'est parfois suspendu aux mots de cette mère, peut-être pour me permettre de retrouver une parole réconfortante et pour me guider dans l'aide que j'offrais aussi à sa fille.

En fait, j'apprenais grâce à ces contacts à connaître la mère et aussi la fille! Honnêtement, je me suis souvent surprise, au cours de ces années, à rêver. Je caressais ce grand rêve de pouvoir sonner à la porte des parents et de leur offrir une solution miracle qui saurait les éloigner de tous leurs tracas. Mais malheureusement, ce miracle ne s'est pas encore réalisé!

Toutefois, je demeure convaincue que ces moments passés en compagnie des parents demeurent nécessaires. Ils représentent un temps d'arrêt... un temps où l'on cesse de s'activer. Dans le cadre de leur rôle de parents, ils vivent tous bien des tourments.

Ces parents courent, se bousculent, s'embrassent, se disputent, pleurent, rient et surtout souffrent parfois. À mon avis, cette opportunité d'être entendus leur permet sûrement quelques instants de paix qu'ils peuvent ressortir pour les jours moins paisibles.

Honnêtement, j'ai ressenti un certain enthousiasme en revoyant le parcours de mon travail avec les parents. Ces souvenirs et ce présent me parlent beaucoup. Au fond, les parents me démontrent quotidiennement qu'il est encore possible d'apprendre à dire. Et que c'est grâce parfois à ces contacts qu'ils peuvent grandir... grandir au contact de leur propre parole.

Je cultive soigneusement chaque souvenir des moments passés avec les parents. Et lorsque je constate qu'ils retirent une certaine quiétude suite à une difficulté vécue avec leur enfant, qu'ils se donnent le droit de souffler un peu, je me sens très privilégiée d'avoir pu partager ces instants avec eux!

Johanne Voyer, chef de service, Campus Jeunesse

Pour information : Gilles Bergeron, Centres jeunesse de Lanaudière, (450) 756-4555

**Qui sont les enfants référés à la prise en charge
des centres jeunesse?**

Qui sont les enfants référés à la prise en charge des centres jeunesse?

Robert Pauzé, PhD
professeur titulaire
secteur psychoéducation
Université de Sherbrooke

La clientèle des Centres jeunesse se caractérise en premier lieu par sa grande hétérogénéité, notamment sur le plan de l'âge des enfants, des motifs à l'origine de la demande d'aide et de la nature parfois très complexe de ses difficultés et de ses besoins. Il est donc plus juste de parler des clientèles des Centres jeunesse. Selon nos données de recherche ces clientèles sont composées, tout d'abord, d'enfants d'âges différents. En fait, si la majorité de ces enfants sont des adolescents (plus de 60% des clientèles), on retrouve près d'un enfant sur cinq d'âge préscolaire et le même nombre d'enfants de 6 à 11 ans. Il est d'emblée évident que ces sous-groupes d'enfants ont des caractéristiques et des besoins développementaux très différents les uns les autres - ce qui représente déjà un défi quant à l'offre de service.

Les motifs à l'origine de la prise en charge sont extrêmement variés : négligence (en premier), problèmes de comportement sérieux, abus physiques, abus sexuels et autres motifs, comme l'abandon, chacune de ces problématiques obligeant les intervenants à déployer des approches et des stratégies d'intervention elles aussi très diversifiées. Enfin, chaque sous-groupe d'enfants présente des caractéristiques sociofamiliales et des difficultés spécifiques qui appellent à des interventions différentes en terme de cibles d'intervention, d'intensité et de durée de l'intervention.

Si elles représentent un pourcentage moindre, les clientèles les plus jeunes (0-5 ans et 6-11 ans) sont, sans doute, celles dont les difficultés sont les plus complexes. La plupart des enfants de 0-5 ans vivent dans des conditions environnementales et familiales particulièrement défavorables pour leur développement. Les familles sont souvent très pauvres (les trois quarts ont un revenu annuel inférieur à \$20,000) et plusieurs sont de type monoparental (64%) ce qui signifie bien souvent l'isolement du parent et peu de soutien.

On observe également dans ces familles des problèmes de santé mentale, de consommation de drogues ou d'alcool. En outre, le tiers des mères a connu une épisode de dépression majeure au cours des six derniers mois précédant la prise en charge. Enfin, près de la moitié des mères reconnaissent ne pas se sentir compétentes dans l'exercice de leurs rôles parentaux.

Quant aux enfants, plusieurs présentent des problèmes d'agressivité (31%), d'hyperactivité (31%) ou sont décrits comme exigeants par les parents (32%). Le groupe des 6-11 ans se caractérise, quant à lui, par des conditions environnementales un peu moins défavorables mais par des problèmes d'adaptation particulièrement sévères : comportements délinquants (42%), opposition (36%), déficit d'attention avec hyperactivité (30%) et anxiété (30%). Enfin, près du quart des enfants ont subi une agression sexuelle au cours de leur vie. Pour les clientèles adolescentes, nos données suggèrent d'abord de les distinguer selon la loi qui prévaut lors de la prise en charge.

D'une part, les jeunes pris en charge en vertu de la Loi de la Protection de la Jeunesse (LPJ) présentent des troubles majeurs d'adaptation : retard scolaire d'au moins deux ans (22%), trouble des conduites (33%), opposition (39%), déficit d'attention avec hyperactivité (25%), anxiété généralisée (27%) en plus de la consommation d'alcool (96%), de cannabis (81%) et de cocaïne et de crack (17%). Le tiers des filles et 6% des garçons ont été agressés sexuellement.

D'autre part, les jeunes pris en charge en vertu de la Loi des Jeunes Contrevenants (LJC) présentent sensiblement les mêmes problèmes mais dans des proportions moindres. Bien que riches en informations, ces descriptions générales ne rendent pas compte de la diversité et de la complexité des portraits cliniques des jeunes qui composent de chacun de ces sous-groupes.

Par exemple, quand on regarde de plus près les adolescents référés à la prise en charge pour problèmes de comportement sérieux (alinéa 38h de la LPJ), nos analyses statistiques nous ont permis de distinguer trois sous-groupes distincts:

1- un sous-groupe plus important d'adolescents (60%) composés presque exclusivement de garçons présentant tous un diagnostic de trouble des conduites ou de trouble oppositionnel et un jeune sur deux présentant également au moins un autre trouble mental et/ou une consommation régulière de drogues;

2- un autre sous-groupe plus réduit composé uniquement d'adolescentes (13%) présentant pour la plupart un diagnostic de trouble des conduites ou de trouble oppositionnel (75%) associés à d'autres troubles mentaux (75%) et une consommation régulière de drogues (55%). En outre, ces jeunes filles ont pratiquement toutes été agressées sexuellement et toutes ont fait au moins une tentative de suicide;

3- un troisième sous-groupe d'adolescents (27%) est composé de deux filles pour un garçon. La moitié de ces jeunes présente au moins deux années de retard scolaire, un diagnostic de trouble de conduite ou de trouble oppositionnel et deux jeunes sur trois ont fait au moins une tentative de suicide. Bien que ces trois sous-groupes de jeunes soient pris en charge en vertu du même alinéa de la LPJ, ils commandent des interventions spécialisées assez diversifiées.

En second lieu, la clientèle des Centres jeunesse se caractérise par le fait que bon nombre de jeunes et de familles sont peu motivés et parfois même opposés à recevoir de l'aide ce qui complique encore plus la tâche des intervenants tant lors de la phase d'orientation des jeunes dans les services que lors de la phase de la prise en charge proprement dite.

Cette réalité est loin de se résorber puisqu'on note une augmentation importante du taux de judiciarisations pour les jeunes pris en charge en vertu de la LPJ au cours des dernières années (de 32,0% à 47,8% entre 1993-94 et 1998-99 selon Lessard², 2000). Toutes ces données suggèrent donc que les clientèles des Centres jeunesse proviennent des milieux les plus démunis de notre société, qu'elles sont particulièrement vulnérables et qu'elles nécessitent une intervention clinique spécialisée, soutenue et diversifiée.

Comme nous pouvons le constater, le mandat confié aux intervenants des Centres jeunesse est complexe et exigeant. En outre, la réalité de ces intervenants est loin de se simplifier puisqu'on observe une augmentation de 18% des nouvelles prises en charge et de 22% l'incidence des nouvelles prises en charge (de 4,09 à 4,99 par 1000 jeunes) entre 1993-94 et 1998-99 (Lessard, 2000). Qui plus est, cette augmentation des prises en charge en vertu de la LPJ s'est produite en même temps qu'il y a eu des compressions budgétaires dans les Centres jeunesse (baisse d'environ 9% des budgets entre 1994 et 1999) ce qui a contribué à augmenter la charge de travail des intervenants des Centres jeunesse.

Devant cette décroissance des ressources, quelque peu amoindrie par un réinvestissement récent d'environ 4%, on en vient à se demander si les décideurs politiques font preuve de méconnaissance de la réalité de ces enfants et de leur famille ou plutôt d'une certaine forme de négligence envers les plus démunis et les plus vulnérables de notre société.

On est également en droit de se demander si les intervenants des Centres jeunesse ne sont pas, tout comme leur clientèle, en train de devenir les professionnels les plus négligés du réseau?

¹ Il s'agit d'une étude longitudinale subventionnée par le Fonds pour l'Adaptation des Services de Santé (FASS), par le Conseil Québécois de la Recherche Sociale (CQRS) et par le Fonds Québécois de la Recherche sur la Société et la Culture (FQRSC). Elle porte sur un échantillon de 756 enfants de 0 à 17 ans référés à la prise en charge des Centres jeunesse de Montréal, Québec, Estrie, Côte-Nord. Les principaux chercheurs impliqués dans cette recherche sont Robert Pauzé, Jean Toupin, Michèle Déry, Henri Mercier, Jacques Joly, tous du Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance (GRISE) de l'Université de Sherbrooke et Mireille Cyr, Francine Cyr, Jean Yves Frappier et Claire Chamberland, tous de l'Université de Montréal.

² Lessard, C. (2000) Indicateurs repères sur l'application de la loi sur la protection de la jeunesse 1993-1994 à 1998-1999. Service des indicateurs et mesure de performance. Direction de la Gestion de l'information. Ministère de la Santé et des services sociaux. Gouvernement du Québec

Des personnes-ressources pour vous aider

DES PERSONNES-RESSOURCES POUR VOUS AIDER

Liste des répondants en communication des centres jeunesse

01 Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent

Mme Raymonde Gagné
92, 2^{ième} rue Ouest, Bureau 209
Rimouski (Québec) G5L 8V5
418-723-1255 téléphone
418-722-0620 télécopie
raygag@ssss.gouv.qc.ca

05 Centre jeunesse de l'Estrie

Mme Monique Lussier
594, Boul. Queen Nord
Sherbrooke (Québec) J1H 3R7
819-564-7100 téléphone
819-564-7109 télécopie
mlussier.cje@ssss.gouv.qc.ca

02 Les Centres jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean

M. Yvan Roy
520, rue Jacques Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7S 8A2
418-549-4853 téléphone
418-693-0768 télécopie
yvan.roy@ssss.gouv.qc.ca

06 Centre jeunesse de Montréal

Mme Monique Laganière
4675, rue Bélanger Est
Montréal (Québec) H1T 1C2
514-593-3013 téléphone
514-593-3982 télécopie
mlaganiere@mtl.centresjeunesse.qc.ca

03 Centre jeunesse de Québec

M. Christian Gosselin
2915, avenue Bourg-Royal
Beauport (Québec) G1C 3S2
418-661-6951 téléphone
418-661-2845 télécopie
christiangosselin/cj03@ssss.gouv.qc.ca

06 Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw

M. Kim Kurtz
6, Weredale Park
Montréal (Québec) H3Z 1Y6
514-932-7161 téléphone
514-932-6089 télécopie
kim_kurtz@ssss.gouv.qc.ca

04 Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec

M. Jean Huot
1455, boulevard du Carmel
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R7
819-378-5481 téléphone
819-378-6857 télécopie
jean_huot@ssss.gouv.qc.ca

07 Les Centres jeunesse de l'Outaouais

M. Christian Gagné
105, Boul. Sacré-Cœur
Hull (Québec) J8X 1C5
819-771-6631 téléphone
819-771-4162 télécopie
christian_gagne@ssss.gouv.qc.ca

Association des centres jeunesse du Québec

Mme Judith Laurier jlaurier@ssss.gouv.qc.ca
2000, Mansfield, bureau 1100 514-842-5181 téléphone
Montréal (Québec) H3A 2Z8 514-842-4834 télécopie

08 Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue

Mme Irène DesRoches
700, Boul. Forest
Val d'Or (Québec) J9P 2L3
819-825-0002 téléphone
819-825-5132 télécopie
irendesr@ssss.gouv.qc.ca

13 Centre jeunesse de Laval

M. Francis Gagnon
308, Boul. Cartier Ouest, 2e étage
Laval (Québec) H7N 2J2
450-975-3803 téléphone
450-975-4276 télécopie
francis.gagnon@ssss.gouv.qc.ca

09 Centre jeunesse Côte-Nord

M. Claude Montigny, directeur général
835, boul. Joliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5
418-589-9927 téléphone
418-589-4304 télécopie
claudes_montigny@ssss.gouv.qc.ca

14 Les Centres jeunesse de Lanaudière

M. Gilles Bergeron
260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
450-756-4555 téléphone
450-756-0814 télécopie
gilles_bergeron@ssss.gouv.qc.ca

11 Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles

Madame Chantal Cloutier
205, boulevard York Ouest, suite 100
Gaspé (Québec) G4X 2V7
418-368-1803 téléphone
418-368-2905 télécopie
chantal.cloutier.cj11@ssss.gouv.qc.ca

15 Centre jeunesse des Laurentides

M. Jean Lortie
500, boul. des Laurentides, bureau 241
St-Antoine (Québec) J7Z 4M2
450-436-7607 téléphone
450-436-4811 télécopie
jean_lortie@ssss.gouv.qc.ca

12 Les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches

Mme Lise Roy
100, Mgr Ignace-Bourget, bureau 300
Lévis (Québec) G6V 2Y9
418-837-9331 téléphone
418-838-8860 télécopie
lise.roy@ssss.gouv.qc.ca

16 Les Centres jeunesse de la Montérégie

Mme Francine Gosselin
25, Boul. Lafayette
Longueuil (Québec) J4K 5C8
450-679-0140 téléphone
450-679-3731 télécopie
francine.gosselin@rrss16.gouv.qc.ca

